



OCTOBRE 2020

PHALLOPLASTIE PAR LAMBEAU LIBRE

LIVRET D'INFORMATION

PARTIE B

PHALLOPLASTIE PAR LAMBEAU LIBRE

LIVRET D'INFORMATION

PARTIE B

TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉSENTATION PARTIE B	3
2. LES MOIS PRÉCÉDANT L'INTERVENTION CHIRURGICALE	4
2.1 Le questionnaire préopératoire	4
2.2 Les examens préopératoires	4
2.3 La médication préopératoire	5
2.4 L'alcool	6
2.5 Le tabac	6
2.6 Le cannabis	6
3. PRÉPARER VOTRE RETOUR À DOMICILE	7
3.1 Articles à vous procurer	7
3.2 Repas et collations	8
3.3 Vos activités à domicile	8
3.4 Retour au travail et avis à votre employeur	8
4. PRÉPARER VOTRE VALISE	9
4.1 Petite valise à roulettes	9
4.2 Articles à vous procurer et à apporter avec vous pour votre séjour	9
4.3 Articles personnels à apporter	10
4.4 Documents à apporter	10
5. LA VEILLE DE L'INTERVENTION CHIRURGICALE	11
5.1 Changement dans votre état de santé	11
5.2 Les lavements intestinaux	11
5.3 La première douche préopératoire	11
5.4 Bijoux de perçage « piercing »	12
5.5 Être à jeun	12
6. LE MATIN DE L'INTERVENTION CHIRURGICALE	13
6.1 L'épilation préopératoire	13
6.2 La deuxième douche préopératoire	14
6.3 La médication personnelle	14
7. VOTRE SÉJOUR AU COMPLEXE CHIRURGICAL CMC	15
7.1 L'admission	15
7.2 La consultation médicale	15
7.3 La prémédication spécifique à votre intervention chirurgicale	15
7.4 Le bloc opératoire	16
7.5 En salle de réveil, à l'unité de soins et à l'Asclépiade	16
7.6 Le confort de vos proches	17
7.7 Le congé médical	17

1

PRÉSENTATION PARTIE B

CETTE PARTIE CONTIENT DE L'INFORMATION SUR LA PRÉPARATION À L'INTERVENTION CHIRURGICALE. ELLE CONTIENT AUSSI DES RENSEIGNEMENTS SUR LE DÉROULEMENT DE VOTRE SÉJOUR PARMİ NOUS.



2 LES MOIS PRÉCÉDANT L'INTERVENTION CHIRURGICALE

2.1 LE QUESTIONNAIRE PRÉOPÉRATOIRE

Le questionnaire préopératoire que vous avez rempli lors de l'ouverture de votre dossier est valable pour une période de six mois. Après ce délai et pour des raisons de sécurité, nous vous demanderons de le compléter à nouveau.

En tout temps, avant votre intervention, avisez-nous si :

- vous notez un changement dans votre état de santé;
- vous ne disposez plus d'un logement adéquat aux soins postopératoires (par exemple si vous êtes sans domicile fixe) :
 - > notre équipe travaillera avec vous pour vous aider à mobiliser les ressources nécessaires;
- vous présentez une infection bactérienne ou virale :
 - > demandez à votre médecin traitant de nous envoyer son rapport de consultation et de bien mentionner les détails relatifs à l'infection et aux traitements;
- il y a des changements dans votre médication actuelle :
 - > veuillez nous fournir une liste à jour.

2.2 LES EXAMENS PRÉOPÉRATOIRES

Vous devrez nous faire parvenir les résultats de votre formule sanguine complète communément appelé FSC.

Si vous êtes âgé de 40 ans ou plus, les résultats d'un électrocardiogramme au repos avec interprétation (aussi appelé ECG, un test d'analyse de l'activité électrique du cœur) sera également exigé.

Vous devez nous fournir les résultats de ces tests au moins 2 mois avant la date de votre intervention chirurgicale. Veuillez noter que ces derniers résultats sont valides pour une période de 4 mois.

À la suite de leurs analyses par l'équipe chirurgicale, d'autres examens complémentaires pourraient vous être demandés. Le cas échéant, assurez-vous de nous en acheminer les résultats le plus rapidement possible pour éviter le report de la date de votre intervention chirurgicale.

2.3 LA MÉDICATION PRÉOPÉRATOIRE

MÉDICAMENTS À POURSUIVRE

En tout temps, avant votre intervention chirurgicale :

- poursuivez la prise de vos hormones (testostérone);
- poursuivez la prise de vos antidépresseurs et de vos neuroleptiques;
- prenez sans risque de l'acétaminophène (Atasol®, Tylenol®, Paracétamol®, Doliprane®).

MÉDICAMENTS À CESSER

Il est de votre responsabilité de vérifier si les médicaments que vous prenez contiennent ou non un des produits mentionnés ci-dessous. Dans le doute, consultez votre médecin traitant ou votre pharmacien. La médication à cesser est pour éviter tout risque de complications.

3 mois avant l'intervention chirurgicale, cessez :

- les rétinoïdes (Accutane®).

2 semaines avant l'intervention chirurgicale, cessez :

- les produits de santé naturels;
- les produits homéopathiques;
- les vitamines, suppléments et minéraux;
- les produits contenant de l'ail (allicine).

La consommation d'ail frais cru ou cuit est déconseillée.

10 jours avant l'intervention chirurgicale, cessez :

- l'acide acétylsalicylique tel qu'Aspirine® et tout autre produit contenant de l'acide acétylsalicylique;
- les anti-inflammatoires (à moins d'avis contraire de votre médecin traitant ou de votre chirurgien) tels qu'Advil®, Ibuprofène®, Celebrex®, Indocid®, Motrin®, Naprosyn®, Orudis®, Vioxx®, Voltaren®, etc.;
- les médicaments pour le rhume et la grippe tels que Tylenol Sinus®, Advil Sinus®, Réactine®, sirop contre la toux, etc.

2.4 L'ALCOOL

Cessez toute consommation d'alcool **deux semaines avant et trois semaines après** l'intervention chirurgicale. L'alcool augmente les risques de saignements peropératoires. Le mélange d'alcool et de médicaments peut également provoquer des effets secondaires imprévisibles.

2.5 LE TABAC

Cessez de fumer la cigarette et/ou la cigarette électronique contenant de la nicotine et les produits nicotiques au moins 6 mois avant et 8 semaines après votre intervention chirurgicale. Il est suggéré de cesser la nicotine dès maintenant pour augmenter vos chances de succès.

La nicotine et les substances toxiques contenues dans ces produits peuvent resserrer les petits vaisseaux sanguins et donc :

- ralentir la cicatrisation de vos plaies;
- augmenter les risques de perte du phallus et d'infection;
- augmenter les risques de troubles respiratoires et de pneumonie après l'intervention;
- provoquer au lever des nausées et/ou vomissements et des excès de toux qui accroissent les risques de saignement après l'intervention chirurgicale.

* Les substituts nicotiques (Nicorette® ou autres) sont également contre-indiqués pendant cette période puisqu'ils ont les mêmes effets nocifs que la cigarette.

2.6 LE CANNABIS

Cessez le cannabis récréatif consommé sous toutes les formes (inhalé, huile, etc.) 6 semaines avant votre intervention chirurgicale essentiellement en raison des interactions possibles du cannabis avec les agents anesthésiants.

Le cannabis peut être consommé à des fins médicales, sous prescription seulement. Dans certains contextes son utilisation pourra être autorisée à la suite de l'évaluation avec l'équipe médicale et votre médecin prescripteur de cannabis. Veuillez-nous en informer.

Cependant, fumer du cannabis, comme fumer la cigarette, contribue à la détérioration de votre système respiratoire et peut nuire à votre rétablissement postopératoire.

Puisqu'aucune étude ne confirme un seuil sécuritaire de consommation de cannabis en périodes préopératoire et postopératoire, l'approche la plus sûre est de ne pas en consommer. Si vous consommez du cannabis pour soulager un problème de santé, veuillez en discuter avec votre chirurgien.

Veillez noter que la consommation de cannabis récréatif, sous toutes ses formes, est interdite sur toute la propriété. De plus, des lois municipales interdisent la consommation du cannabis dans tout lieu public, intérieur ou extérieur.

3 PRÉPARER VOTRE RETOUR À DOMICILE

NOUS AVONS DRESSÉ CI-DESSOUS UNE LISTE D'ARTICLES À PRÉVOIR ET À VOUS PROCURER POUR FACILITER VOTRE CONVALESCENCE À LA MAISON. VOUS POURREZ AINSI CONCENTRER VOTRE ÉNERGIE SUR VOS SOINS.

3.1 ARTICLES À VOUS PROCURER

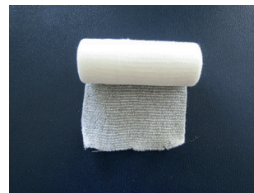
Voici les articles à vous procurer et à laisser à la maison. Vous n'avez pas à les apporter avec vous. Ils vous seront nécessaires pour assurer vos soins à domicile.

- 1 thermomètre
- NaCl 0,9 % solution saline : nécessaire pour nettoyer les plaies une fois par jour
- Savon doux type Dove® ou Ivory®, sans parfum
- sous-vêtements en coton blanc pas trop serré;
- compresses 4X8 non stériles pour soins de plaie;
- crème vitamine E, gel de silicone ou autre produit cicatrisant.

Pour le pansement au bras donneur



- 1 bandage élastique
3 pouces;

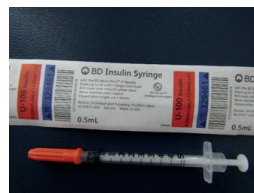


- 3 boîtes de rouleaux
de bandages type
« kling » 3 pouces
(12/boîte) ;

- 2 paquets de piqués bleus jetables;



- 2 à 3 boîtes de
compresses stériles
4 X 8 (25/boîte);



- 2 seringues de type
tuberculine (petite
seringue à insuline);



- 1 tube de polysporin;



- 1 boîte de pansements
type Adaptic®
3 X 3 (20/boîte);



- 1 boîte de pansements
non adhérents type
Telfa® 3 X 8
(10/boîte);

3.2 REPAS ET COLLATIONS

Cuisinez des plats, congelez-les et achetez de la nourriture non périssable afin que vous n'ayez pas à cuisiner une fois de retour à la maison. Il est important d'incorporer une quantité suffisante de protéines à votre alimentation puisque celles-ci influencent directement la cicatrisation de vos plaies. De plus, une hydratation adéquate et un menu équilibré optimiseront vos fonctions immunitaires, ce qui vous donnera une meilleure protection contre l'infection.

3.3 VOS ACTIVITÉS À DOMICILE

Vous serez limité dans vos mouvements ainsi que dans le poids des objets que vous pourrez soulever. Vous aurez besoin d'aide pour vos activités domestiques. Demandez à un proche d'être disponible en cas de besoin. Cette personne pourra vous accompagner dans vos déplacements et, au besoin, vous apporter son soutien en ce qui a trait à vos soins personnels et vos activités quotidiennes.

3.4 RETOUR AU TRAVAIL ET AVIS À VOTRE EMPLOYEUR

La période de convalescence est de 8 à 12 semaines et peut varier selon la nature de votre emploi. Il est important d'en aviser votre employeur. Si vous souhaitez une lettre justifiant une période d'arrêt de travail, vous pourrez en faire la demande au bureau de consultation de GrS Montréal.

4 PRÉPARER VOTRE VALISE

4.1 PETITE VALISE À ROULETTES

- De type bagage de cabine d'avion ou « carry-on » d'une dimension d'environ 23 cm x 40 cm x 55 cm (9 po x 15,5 po x 21,5 po) et d'un poids maximal de 10 kg idéalement (22 lb).
- Après l'intervention chirurgicale, vous ne pourrez pas soulever d'objet de plus de 4,5 kg (10 lb.)

Dans votre chambre à l'unité de soins et à l'Asclépiade, l'espace pour ranger vos effets personnels et votre valise sera très restreint. De plus, les planchers doivent être gardés propres et dégagés afin de prévenir les chutes.

4.2 ARTICLES À VOUS PROCURER ET À APPORTER AVEC VOUS POUR VOTRE SÉJOUR

- 2 lavements intestinaux aux phosphates de sodium de 130ml chacun (Enema® ou autre marque - au coût d'environ 15 \$ pour 2 lavements);
- Éponges ou savon à base de chlorhexidine;



- Savon liquide doux sans parfum ni alcool de marque Dove® ou Ivory®;
- Miroir portatif avec support pour bien voir vos parties génitales durant vos soins;
- Vêtements amples pour votre retour à la maison;
- Crème dépilatoire de type Veet ou Vichy.

4.3 ARTICLES PERSONNELS À APPORTER

- À des fins d'identification, votre carte d'assurance maladie de votre province OU passeport (si vous êtes non-résident canadien);
- Médicaments que vous prenez actuellement, bien identifiés et OBLIGATOIREMENT conservés dans leurs contenants d'origine;

*Aucune dosette personnelle ne sera acceptée. Demandez à votre pharmacien de vous préparer, pour la durée de votre séjour seulement, votre médication dans des contenants identifiés.

- 1 paire de pantoufles fermées à semelles antidérapantes;
- 1 paire de chaussures faciles à enfiler;
- 3 ensembles de vêtements amples et confortables adaptés à la région opérée;
- 3 ensembles de pyjamas;
- 1 robe de chambre;
- 2 sacs dont un pour rapporter les vêtements souillés au besoin et l'autre pour y mettre les articles que vous pourriez avoir à rapporter;
- Divertissements tels qu'un livre et un appareil pour écouter votre musique et son fil de recharge – N'oubliez pas d'apporter vos écouteurs;
- Trousse d'hygiène personnelle contenant dentifrice, brosse à dents, lotion non parfumée, etc.;
- Argent de poche et/ou carte de crédit.

ET S'IL Y A LIEU :

- Pompe d'inhalation et chambre d'inhalation;
- Lunettes et/ou lentilles cornéennes, étui et solution pour lentilles;
- Contenant pour vos prothèses dentaires et/ou vos prothèses auditives;
- Carte d'appel pour les appels interurbains.

Le Complexe chirurgical CMC n'a pas de service de buanderie et ne se tient pas responsable de la perte, du bris ou du vol des effets personnels. N'apportez pas de grosses sommes d'argent et laissez vos bijoux et objets de valeur à la maison.

4.4 DOCUMENTS À APPORTER

- Les trois parties du présent Livret d'information (Parties A, B et C);
- Liste à jour de vos médicaments. Demandez-la à votre pharmacien.
- Pour les non-résidents canadiens : le « Contrat hors Canada » ainsi que le formulaire « Droit applicable et attribution de juridiction ». Si vous n'avez pas reçu ce document, veuillez communiquer avec nous au 1 514 288-2097

5

LA VEILLE DE L'INTERVENTION CHIRURGICALE

5.1 CHANGEMENT DANS VOTRE ÉTAT DE SANTÉ

Si la veille de votre intervention chirurgicale vous faites de la fièvre ((température plus élevée que 37,5 °C) ou si vous avez une grippe, de la diarrhée ou des vomissements, avisez rapidement le personnel infirmier du CMC en composant le 514 332-7091, poste 232. Vous pouvez laisser un message sur la boîte vocale.

5.2 LES LAVEMENTS INTESTINAUX

La veille de votre intervention chirurgicale, vous devrez vous administrer les 2 lavements aux phosphates de sodium que vous vous êtes procurés (voir point 4.2) par voie intrarectale. Suivez les instructions sur l'emballage.

- 1^{er} lavement à 16 h;
- 2^e lavement vers 20 h.

5.3 LA PREMIÈRE DOUCHE PRÉOPÉRATOIRE

Prenez **obligatoirement** une douche la veille et le matin de votre intervention.

Dans le but de diminuer les risques d'infection et de réduire le nombre de bactéries sur la peau en périodes opératoire et postopératoire, vous devez utiliser les éponges ou le savon à base de chlorhexidine que vous vous êtes procurés (voir point 4.2) pour laver la région à opérer.

Assurez-vous de suivre attentivement les instructions fournies avec le produit et éviter tout contact avec les yeux, les oreilles et les muqueuses génitales.

Après la douche, n'appliquez pas de lotion ou de crème sur votre peau ni de produit coiffant dans vos cheveux.

5.4 BIJOUX DE PERÇAGE « PIERCING »

Enlevez **obligatoirement** tous vos bijoux de perçage (piercing) en raison du risque de brûlure lors de l'intervention. Veuillez noter que le chirurgien pourrait refuser de procéder à la chirurgie dans le cas où vous refusez de les retirer. Cependant, les bijoux de perçage sur le corps peuvent être remplacés temporairement par des bijoux de perçage en silicone, sauf ceux situés sur le visage ou dans la bouche, lesquels devront obligatoirement être retirés.

5.5 ÊTRE À JEUN

Vous devez **être à jeun à partir de minuit la veille de l'intervention chirurgicale**, c'est-à-dire ne consommer aucun aliment solide ni liquide, y compris de l'eau.

Évitez de mâcher de la gomme ou de sucer un bonbon.

Vous pouvez toutefois vous brosser les dents et vous rincer la bouche.

6

LE MATIN DE L'INTERVENTION CHIRURGICALE

6.1 L'ÉPILATION PRÉOPÉRATOIRE

QUAND ?

Avant la douche préopératoire le matin de l'intervention chirurgicale et un maximum de 12 heures avant l'intervention.

RÉGION À ÉPILER ?

Éliminer les poils de la région à opérer : du nombril au genoux, incluant les aines et le pourtour de l'anus ainsi que les poils restant au pourtour du bras donneur

MÉTHODE D'ÉPILATION ?

Utiliser une crème dépilatoire sur la région, sauf sur les muqueuses des organes génitaux. Il est possible de vous procurer la crème dépilatoire en pharmacie (Veet, Vichy, Klorane, etc.). Suivez les instructions indiquées sur le produit et référez-vous à votre pharmacien pour plus d'information.

Si votre peau réagit au produit, faites l'épilation au rasoir de type tondeuse pour vous assurer de raser les poils plutôt que de les déraciner.

L'épilation à la cire ainsi que les rasoirs à lame sont interdits

VÉRIFICATION DU RASAGE?

L'infirmière vérifiera la zone épilée avant votre intervention.

6.2 LA DEUXIÈME DOUCHE PRÉOPÉRATOIRE

Vous devez prendre une douche le matin de l'intervention chirurgicale et laver la région à opérer avec l'éponge ou le savon à base de chlorhexidine. (Voir point 4.2)

Après la douche, n'appliquez pas de lotion ou de crème sur votre peau.

Votre prochaine douche aura lieu environ 7 jours après votre intervention chirurgicale.

6.3 LA MÉDICATION PERSONNELLE

Le matin de votre intervention chirurgicale :

- utilisez vos pompes d'inhalation même si vous ne les utilisez normalement qu'au besoin;
- ne prenez pas votre médication régulière, et ce, y compris les médicaments pour le diabète, le cœur et la tension artérielle.

*Votre infirmière vous indiquera si vous devez ou non les prendre, et ce, à la suite des recommandations de l'anesthésiologiste.

7

VOTRE SÉJOUR AU COMPLEXE CHIRURGICAL CMC

7.1 L'ADMISSION

Un membre de l'équipe administrative de GRS Montréal vous informera une semaine avant votre intervention chirurgicale de l'heure à laquelle vous serez attendu au Centre Métropolitain de Chirurgie.

Veillez noter que l'heure de votre admission ne correspond pas à l'heure de votre intervention chirurgicale, cette dernière ne pouvant vous être confirmée avec exactitude.

Le matin de votre intervention chirurgicale, vous serez accueilli par un membre du personnel infirmier qui complètera avec vous une liste de vérification préopératoire et répondra à toutes vos questions.

7.2 LA CONSULTATION MÉDICALE

Le matin de votre intervention chirurgicale, votre anesthésiologiste et votre chirurgien vous rencontreront et répondront à toutes vos questions.

7.3 LA PRÉMÉDICATION SPÉCIFIQUE À VOTRE INTERVENTION CHIRURGICALE

Environ deux heures avant votre intervention, le personnel infirmier vous administrera une prémédication sous forme de comprimés qui servira à diminuer la douleur postopératoire ainsi que les risques de nausées et de vomissements.

7.4 LE BLOC OPÉRATOIRE

Vous serez conduit au bloc opératoire par un membre de l'équipe de soins.

À votre arrivée au bloc opératoire, les membres de l'équipe chirurgicale vérifieront votre identité et l'information inscrite dans votre dossier. Pour des raisons de sécurité, on vous demandera de confirmer vos nom et prénom à plusieurs reprises. Vous serez ensuite sous les soins de l'anesthésiologiste pendant l'intervention chirurgicale.

7.5 EN SALLE DE RÉVEIL, À L'UNITÉ DE SOINS ET À L'ASCLÉPIADE

Immédiatement après l'intervention chirurgicale, vous serez transféré en salle de réveil. Il est normal à ce moment de ressentir des nausées et de la douleur. Ces symptômes font partie des effets secondaires de l'anesthésie. Le temps passé en salle de réveil est d'environ 30 à 90 minutes et vous permettra de récupérer sous la surveillance continue du personnel infirmier.

Vous serez ensuite transféré dans votre chambre à l'unité de soins pour 3 nuits.

Afin d'éviter l'apparition de complications, vous resterez au lit la première journée suivant la chirurgie. Votre premier lever se fera au 2^e jour avec l'aide du personnel soignant. Afin de favoriser une bonne circulation sanguine dans vos jambes, les bas à pression séquentielles qui ont été installés pendant la chirurgie seront conservés jusqu'au premier lever.

Vous recevrez au besoin de la médication permettant de gérer votre douleur.

L'alimentation sera reprise progressivement, selon votre tolérance.

Par la suite, vous serez transféré à l'Asclépiade pour 7 nuits. Vous y recevrez l'information et l'enseignement liés à vos soins postopératoires.

7.6 LE CONFORT DE VOS PROCHES

Vos proches ne seront pas autorisés à vous suivre au bloc opératoire. Ils pourront vous attendre dans la salle d'attente située à l'entrée principale (rue Poincaré) ou patienter dans votre chambre.

Lors de votre retour à votre chambre à l'unité de soins, vos proches seront autorisés à venir vous rendre visite mais un seul à la fois dans le but de respecter la quiétude et l'intimité des autres patients. En conséquence, si la quiétude de la clientèle n'est pas respectée nous nous verrons dans l'obligation d'intervenir et il est possible que nous demandions de minimiser le temps de visite.

Les heures de visites seront de 9 h à 20 h.

Lorsque vous serez à l'Asclépiade les visites se feront toujours un seul visiteur à la fois, mais les heures de visites seront plutôt de 14 h à 20 h.

Pendant votre séjour, aucun repas ne sera servi à vos proches. Veuillez-vous renseigner auprès du personnel du Complexe chirurgical CMC pour connaître les restaurants qui se trouvent à proximité.

7.7 LE CONGÉ MÉDICAL

Généralement, 10 jours après votre intervention chirurgicale vous obtiendrez votre congé médical. Vous devrez prévoir votre moyen de transport pour le retour à la maison. Le jour de votre congé, il est possible que nous vous demandions de libérer votre chambre tôt le matin afin de nous permettre d'accueillir un nouveau patient.

Vous pourrez toutefois attendre au salon l'arrivée de votre accompagnateur ou votre transporteur. Assurez-vous avant de quitter d'avoir tous vos effets personnels et vos pièces d'identité.

Vous recevrez une prescription et des documents d'information sur vos soins et traitements.

©2020 Ce document ainsi que son contenu sont la propriété du Complexe chirurgical CMC|GRS Montréal.
Toute reproduction, en totalité ou en partie, sans autorisation préalable est interdite.

999, rue De Salaberry, Montréal (Québec) H3L 1L2 T 514 288-2097 F 514 288-3547 www.grsmontreal.com

QMC



COMPLEXE
CHIRURGICAL

GRS MONTRÉAL

999, rue De Salaberry
Montréal (Québec) H3L 1L2

T 514 288-2097
F 514 288-3547

grsmontreal.com